

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 21 juillet 2014 à 19 heures -

Présents : Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs POILVE Alain, GROUT-LIMARE Christine, MARIE Françoise, MOUQUET Hervé, COPPENS Jean-Marc, Adjoint
Madame MORTELECQUE Justine, Conseillère Municipale Déléguée, Mesdames et Messieurs BRUNEVAL Rémy, DUMONTIER Philippe, ERYUZ Corinne, FABAREZ Thierry, DELANNOY Sylvie, LEVACHER Marianne, WILLIG William, DELAUNAY Christine, LASSERON Pierre, CANU Lionel, Conseillers Municipaux

Absents excusés : M. SALLE Joël (pouvoir à M. POILVE), Mme GABEL Pasquine (pouvoir à Mme CHAUVEL), Mme BARCQ Béatrice (pouvoir à Mme GROUT-LIMARE), M. LECOINTRE Philippe (pouvoir à M. DUMONTIER), Mme DUJARDIN Isabelle (pouvoir à Mme DELANNOY), M. PLESSIS Hervé (pouvoir à M. MOUQUET), M. DISTANTE Raphaël (pouvoir à M. LASSERON), Mme RABAULT Corinne (pouvoir à M. CANU), Mme TORRES Virginie, Mme OLIVIER Isabelle

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Sylvie DELANNOY a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu et le procès-verbal des délibérations, séance du 3 juillet 2014, ont été approuvés.

L'Assemblée a ensuite pris les décisions ci-après :

Délibération n° 2014-07-21/60 – Protocole d'accord – Travaux de réaménagement du front de mer

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le protocole d'accord relatif aux travaux de réparation du front de mer et autorise Madame la Maire à le signer.

Délibération n° 2014-07-21/61 – Convention avec l'Association « Actif Insertion »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention à passer avec l'association « Actif Insertion » pour une mission de désherbage, décide de lui allouer une subvention d'un montant de 1 200 € et accepte la Décision Modificative n° 04 permettant le financement de cette opération.

Délibération n° 2014-07-21-62 – Tarifs Espace Culturel « Le Rayon Vert » - Saison 2014/2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs de l'Espace Culturel « le Rayon Vert » pour la saison culturelle 2014/2015. Les modifications de tarifs entreront en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2014.

Délibération n° 2014-07-21/63 – Demande de garanties financières auprès de l'ODIA Normandie pour la saison du Rayon Vert 2014/2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame la Maire à percevoir de l'ODIA Normandie les garanties financières pour les spectacles « OUTRE MEMOIRE » et « MONSTRES INDIENS POUR ADULTES », et l'autorise à signer les conventions correspondantes.

Après quelques questions diverses, Madame la Députée-Maire lève la séance à 20 heures 10

La Députée-Maire,

Dominique CHAUVEL